

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Nos soldats en Alsace-Lorraine. Une belle proclamation de M. Mirman : Je ne connaîtrai qu'un seul parti, celui de la France. — La Victoire et l'opinion des Neutres : l'univers est affranchi. — Le Luxembourg s'en mêle !... — La dernière ordure du dernier journal « Neutral » !

L'Alsace est entièrement libérée. A son tour, la Lorraine, vibrante d'enthousiasme, assiste au départ des derniers soldats allemands. Partout, nos troupes avancent, accueillies, dans les villes comme dans les hameaux, par de triomphales manifestations.

Le premier commissaire du Gouvernement a rejoint son poste. M. Mirman est à Metz. Il vient de lancer une proclamation qui a dû aller au cœur de nos frères lorrains retrouvés. A tous, le nouveau préfet de la Moselle promet de s'employer de toutes ses forces et sans répit, pour renouer la chaîne morale qui doit relier la Lorraine à la France.

Pour atteindre le but qu'il s'assigne, M. Mirman parle en bon français. Après 4 ans d'une guerre effroyable qui a anémié notre pays, il pense avec raison qu'il y a mieux à faire qu'à laisser ressusciter les querelles de partis.

« Respectueux de toutes les croyances, je convie tous les Français à s'unir dans la religion de la patrie. Je ne connaîtrai et ne veux servir qu'un parti : celui de la France ! »

« La République ne demande à ses commissaires que d'administrer avec zèle et équité. Selon l'abominable doctrine prussienne — qui avait fini par déformer l'âme même de la nation allemande — « tout ce qui est utile à l'Etat est juste ». Notre doctrine française proclame, au contraire, ceci : « Il n'y a d'utile à l'Etat que ce qui est juste ! » Cette justice régnera ici ; les bienfaits en seront assurés à chacun.

« Au travail !
« Frères de Lorraine, riches ou pauvres, ouvriers ou patrons, paysans ou bourgeois, conservateurs ou socialistes, je vous serre cordialement la main. »

Puissions-nous tous, dans ce noble pays de France qui vient de s'imposer à l'admiration du monde, songer, nous aussi, à ne servir qu'un parti, celui de la France ! C'est un programme qui n'exige aucunement l'abandon de notre idéal personnel ; mais, à l'heure actuelle, ce programme est assez large, assez beau pour tenter l'énergie de tous les groupements qui se combattaient hier et qui peuvent bien immoler leurs querelles passées sur l'autel de la Patrie. En maintenant, sans défaillance, l'union sacrée, ces groupements contribueront au relèvement et à la prospérité du Pays. Ce programme ne vaut-il pas... l'ancien ?

Tout à la joie qui inonde nos cœurs depuis dix jours, nous n'avons prêté aucune attention aux commentaires des Neutres. Il vaut la peine, cependant, de connaître l'opinion des témoins de l'horrible mêlée.

Nous avons déjà eu, au lendemain immédiat de l'armistice, les manifestations ententophiles de l'Espagne. Après d'interminables hésitations, nos voisins du sud se sont pris, soudain, d'une fouguese admiration pour les Français ! Cette subite explosion d'amour, assurément sincère, prouve que les Espagnols ont fini par apprécier le peuple Français à sa réelle valeur. Nos voisins sont excusables ; n'étions-nous pas les premiers à nous diminuer soctement aux yeux du monde ? Nos écrivains ne s'acharnaient-ils pas à représenter notre race comme abâtardie, incapable d'une œuvre forte et utile ?... Ce ne sera pas l'opinion de l'historien de demain. Cet historien dira de nous, écrit le Comité Duplex :

« Ce peuple que ses amis eux-mêmes affectaient de considérer comme amoili par la vie trop facile, les luttes de parti, la littérature pornographique et les polémiques oratoires, ce peuple qui semblait divisé en classes ennemies trop occupées de leurs haines personnelles pour s'intéresser encore à la patrie, ce peuple qui ne faisait plus d'enfants, fort peu d'in-

dustrie, et ne s'occupait plus, en apparence, que de choses futiles, ce peuple, sous le coup de fouet de la nécessité et de l'invasion, se ressaisit d'un seul coup. Les vieillies vertus de la race eurent raison des défaillances passagères. Il sut résister à l'ennemi du dehors et, bien plus, ne pas succomber quand les sophistes et les rhéteurs de l'intérieur essayèrent de l'entraîner vers sa ruine en flattaant ses has instincts de pacifisme et de guerre sociale. Et si le monde entier vint à son secours, c'est parce qu'il avait su inspirer à toutes les nations du monde le respect de sa force morale comme il avait su montrer à l'ennemi que ses vertus guerrières étaient toujours vivaces. »

Après l'Espagne, c'est la presse Hollandaise qui manifeste sa sympathie pour les Alliés en déclarant inacceptable le séjour du Kaiser dans les Pays-Bas. C'est encore le Danemark qui nous dit sa joie de la victoire du Droit qui assurera demain, le retour à la petite patrie des deux provinces volées par Bismarck ! C'est surtout la Suisse, terre sacrée de la Liberté, qui fête bruyamment, avec tous les Alliés la délinance de l'humanité. « Un soupir de libération a passé sur la terre, écrit la Tribune. A Pékin, comme à Madrid, à Genève comme à Stockholm, les hommes délivrés de la menace germanique ont pavosé pour cette fête du monde. »

Pour se représenter la joie légitime des Neutres et de l'Univers tout entier, il suffit de renverser un instant, en imagination, la situation.

La France, aux mains de la horde, Guillaume dictant sa paix à Paris, c'était l'asservissement de l'Europe à la Prusse brutale et la nuit retombant sur la terre vaincue.

Le triomphe des Alliés n'a pas seulement sauvé la France, il a affranchi l'Univers. La Liberté est à jamais victorieuse dans le Monde.

Ainsi s'explique la joie débordante des Neutres !... Elle serait plus légitime encore si les Neutres n'avaient pas, en 1914, courbé l'échine au moment où les Barbares, violant la neutralité de la Belgique, portaient atteinte à l'indépendance de tous les petits Etats !...

Le Luxembourg tient à joindre sa manifestation à celle des autres Neutres. La Chambre du grand-duché a voté un ordre du jour demandant au gouvernement d'organiser un plébiscite afin que le peuple luxembourgeois puisse donner son avis sur la forme future de l'Etat.

L'événement ne troublera pas la paix européenne. Il valait cependant d'être signalé, car il atteste la réputation que les Boches inspirent au petit peuple.

Trop docile aux mauvais conseils de son entourage germanophile, la grande duchesse a, depuis 1914, témoigné aux Barbares une sympathie qui révolte les sentiments du pays. Ce dernier en majorité francophile entend prouver son horreur du boche par un plébiscite qui transformera peut-être la forme de l'Etat.

A part les Autrichiens, on cherchait vainement un peuple qui ne s'éloigne pas avec horreur des Bandits. Et encore ! L'Autriche, lorsqu'elle pourra se prononcer librement, se décidera sûrement pour la constitution d'un Etat autonome, indépendant de Berlin.

Personne ne veut plus avoir rien de commun avec un peuple d'assassins, de tortionnaires, de voleurs et d'incendiaires. D'innombrables soldats du front, eux-mêmes, voudraient se créer une situation ailleurs qu'en Bohême. Les journaux suisses nous apprennent que les armées allemandes refluent en désordre et que des masses de soldats (des centaines de milliers, écrit le Journal de Genève), cherchent à pénétrer en Suisse. Nos voisins ont dû masser des troupes importantes à la frontière pour barrer la route à ces désabusés qui veulent passer de gré ou de force.

Nos voisins comprennent le danger que courrait leur pays par cette invasion imprévue. La situation économique, sanitaire, sociale pourrait être ébranlée par l'afflux d'une horde indisciplinée. Aussi le Conseil fédéral se montre-t-il intraitable pour la fermeture de la frontière.

Cela prouve, en tout cas, que l'Allemagne n'est pas au bout de ses peines !...

Nos ennemis avaient fondé en Suisse une collection de petites feuilles

dont la mission était de vilipender les Alliés à tant la ligne. Ces journaux éphémères éteignent leurs lampions. L'un après l'autre, ils disparaissent, ou cessent leur campagne, les Boches ayant suspendu leurs... largesses !

Il en est un, cependant, qui tient à faire bonne mesure avant de mettre le point final. Il s'agit d'un journal de Soleure, le *Solothurner Anzeiger*. Il écrit : « Remettez au vainqueur une partie de la flotte, de notre artillerie et du matériel de guerre, passez encore. Nous y consentirions. Mais jivrer 5.000 trains ! C'est l'arrêt forcé du trafic ferroviaire, la famine pour le peuple allemand. Honte à ceux qui font preuve de pareille barbarie ! »

Il est déjà étrange de voir un journal suisse (!) écrire notre artillerie lorsqu'il s'agit des canons boches. Mais la bonne gazette perd tout à fait la carte lorsqu'elle parle de la barbarie des Alliés. Peut-être ignore-t-elle, et c'est sa seule excuse, que les 5.000 trains sont simplement restitués : ils avaient été pris par les Teutons en Belgique et dans le nord de la France. Comment serait-ce une honte d'exiger la restitution de notre bien ?

Il est vrai que ce journal « neutral » et quelque peu bochisant montre bien l'indépendance de son esprit critique, lorsqu'il dit, en parlant de l'occupation définitive de la rive droite du Rhin : « L'Entente lève le masque et découvre son véritable caractère de politique de conquête et d'insatiable impérialisme ! »

Ce qui vaut à la feuille vendue à Berlin la jolie mercuriale suivante de la Tribune :

« Pauvre Allemagne sacrifiée et martyre, aurait dû ajouter le *Solothurner Anzeiger*. Malheureux Kaiser. Infortuné Kronprinz. Ils n'ont pas voulu la guerre. Chacun sait ça. Ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour l'éviter. Même quand les Français, parjures à leur serment, eurent violé la Belgique et le Luxembourg, ils hésitèrent à tirer l'épée. Il fallut les massacres de Dinant et le sac de Louvain (par les Anglais !) pour les tirer de leurs illusions pacifiques.

« Oh cet abominable impérialisme de l'Entente !

« Oui, mon vieux ! Tu relèves de grippe, on voit ça. Les méninges ne marchent pas encore... »

On ne peut pas toujours être sérieux. Il faut bien rire parfois !...
A. C.

KOMÉDIE

Les Boches sont tout miel, à présent. Des prisonniers français qui sont passés à Cologne et à Trèves ont été l'objet d'ovations de la part des populations qui les appellèrent : « nos libérateurs ! »

On raconte même l'incident suivant qui s'est produit au camp de Darmstadt.

Le député boche Wendel a réuni les prisonniers et leur a fait un discours dont on cite les passages suivants :

« Aujourd'hui, je suis heureux de me trouver au milieu de camarades français et d'être en état de crier à plein cœur : « Vive l'Allemagne ! » Car l'Allemagne d'hier n'existe plus et, aujourd'hui, nous, socialistes démocrates allemands, nous sommes à même de reprendre à notre compte en remplaçant le mot France par le mot Allemagne les belles paroles de depuis l'exil de Victor Hugo.

« Oui, soldats français, c'est fini de Guillaume et de toute sa dynastie, fini du militarisme prussien, des hoberaux poméraniens, de toute cette caste hautaine et brutale qui déchanta contre notre peuple cette haine acharnée et justifiée du monde entier, justifiée en ce qu'elle regarde les responsables et non le peuple. Mais les chaînes ont été brisées, c'est le peuple libre qui se dresse devant vous avec le cri émancipateur de 1793 : liberté, égalité, fraternité. »

Après avoir apporté aux prisonniers le salut du Comité des ouvriers et soldats de Francfort, Wendel a terminé :

« J'espère qu'après tant de sang répandu, une nouvelle époque s'ouvre pour toujours dans laquelle les deux peuples voisins vivront en bonne amitié. Vive l'Allemagne ! Vive la France ! »

Qu'ont répondu les prisonniers français ? Il est probable qu'ils ont dû rire des boniments de ce boche

qui pendant 4 ans aurait mieux fait de s'employer à les faire ravitailler et à empêcher de les laisser crever de faim.

Mais c'est bien la mentalité boche : hier, lâches et cruels, aujourd'hui, plats, flagorneurs.

Et les Scheidemann, Ebert et leurs copains croient que ça prendra ; et que les Alliés vont être dupes de leurs vilaines grimaces ? Quelques Français ont l'âme de bolcheviks : ils l'ont prouvé pendant la guerre : ils le prouvent au moment où la paix va être conclue. Mais l'immense majorité des Français et tous les prisonniers qui rentrent après avoir subi les pires brutalités en Bohême, sauront mettre au pas les agents des Kulturés.

INFORMATIONS

Les Français à Metz

Dans Metz frémissante, pavosée, et au milieu des cris de : « Vive la France ! » « Vivent nos libérateurs ! » les troupes de la 1^{re} armée du général Mangin ont fait leur entrée solennelle. Elles ont pénétré dans la ville à 1 h. 30 de l'après-midi par la porte Serpenoise et ont défilé jusqu'à 3 heures, devant le maréchal Pétain, qui se tenait entouré des généraux Buat et Fayolle et des états-majors, en face de la statue du maréchal Ney.

Au centre de l'esplanade, les musiques de la 26^e division jouaient la marche de « Sambre-et-Meuse ». Les troupes, conduites par le général Lecomte, suivirent la rue des Cleres et se dispersèrent place d'Armes.

Le général Mangin, victime à la dernière minute d'une chute de cheval, ne put malheureusement pas assister à la cérémonie.

Le maréchal Pétain fut ensuite reçu à l'hôtel de ville par M. Mirman, haut commissaire installé à la préfecture.

Un Te Deum fut chanté ensuite à la cathédrale.

Les rues de Metz sont remplies d'une foule joyeuse, enthousiaste. Les vieilles enseignes françaises remplacent sur les magasins les enseignes boches ; les statues des empereurs Guillaume ont été jetées à bas. Le soir, les illuminations étaient magnifiques.

A Strasbourg

Les nouvelles qui arrivent de Strasbourg annoncent que grâce à l'activité du comité des notables et des patriotes de la ville, de grands préparatifs sont faits pour la réception de l'armée française. Déjà tous les emblèmes qui rappellent la domination impériale ont disparu ; les statues de Guillaume, Charles ont été enlevées de leur socle. Les maisons se couvrent de drapeaux français et alliés ; un immense drapeau tricolore flotte sur la cathédrale.

Les troupes françaises à Colmar

Le Général de Castellnou, commandant le groupe des armées de l'Est, fera vendredi son entrée solennelle à Colmar.

Ce qu'ils auraient exigé

Le *Neuesprierer Journal* publie une lettre écrite le 10 octobre dernier, par feu Ballin, directeur de la Compagnie Hamburg Amerika, au rédacteur en chef de la *National Zeitung*. Ballin écrivait : « Les conditions militaires économiques et politiques de l'Entente sont beaucoup plus modérées que ne le faisait prévoir notre situation. Il suffit de penser à ce qu'auraient été les nôtres si nous avions été vainqueurs ; nous aurions exigé au moins l'occupation de Paris et de Londres et nous aurions dicté la paix à Buckingham-Palace et annexé tout le continent, de l'Oural au golfe de Gascogne. »

Les prochaines élections

Dès le lendemain de la conclusion de l'armistice, la Chambre s'est préoccupée des prochaines élections. Une délégation du parti radical-socialiste a entretenu M. Clemenceau de la question.

Voici d'après M. William Bertrand, député radical-socialiste de la Charente-inférieure, qui a rendu compte publiquement à ses collègues de l'entrevue, la réponse de M. Clemenceau,

« J'estime, a déclaré le président du Conseil, qu'il faut procéder le plus rapidement possible à une consultation populaire. Cette consultation aura lieu aussitôt que les électeurs, tous les électeurs seront en mesure de participer au vote. On ne peut donc songer à aucun changement dans le mode de scrutin, car un changement pourrait apparaître comme un moyen de retarder l'échéance des élections. »

Chambre des Députés

Séance du 19 novembre 1918

En ouvrant la séance, M. Deschanel salue M. Inghels, le député socialiste du Nord qui vient de rentrer en France après avoir subi 3 ans de prison en Allemagne. Au milieu des applaudissements, des cris d'indignation des députés, M. Inghels fait un tableau des effroyables misères supportées par les populations des pays envahis et il raconte des scènes atroces de cruauté commises par les Boches. Pillages, viols, assassinats.

M. le Président communique une note du gouvernement espagnol qui veut suivre une politique d'entente intime avec les pays occidentaux de l'Europe.

La Chambre discute le projet de loi sur le régime de l'alcool.

Séance du 20 novembre 1918

M. Renoult donne lecture d'une motion tendant à rendre hommage au Président Wilson et aux Alliés : « Le Président Wilson et les chefs d'Etats alliés ont bien mérité de l'humanité. » Cette motion est votée à l'unanimité.

La loi Mourier est abrogée. M. Pressmane interpelle au sujet de la non application de la loi de 1913 attribuant un pécule de 1.000 francs aux familles des soldats morts pour la France. M. Abrami dit qu'il y a un malentendu, que la loi n'est pas encore venue en discussion. L'ordre du jour pur et simple est voté.

La Chambre discute le projet de loi sur le régime de l'alcool.

CHRONIQUE LOCALE

L'après-guerre

On a parlé, on parle de l'après-guerre : nous y entrons, nous y sommes. La démobilisation est annoncée : ce n'est plus qu'une affaire de quelques semaines pour que les soldats soient renvoyés dans leurs foyers, pour qu'ils reprennent leurs occupations d'avant-guerre.

Plusieurs projets de loi ont été déposés sur le bureau de la Chambre : les uns proposent d'accorder une somme d'argent pour permettre aux démobilisés de payer aux premiers frais d'entretien. D'autres projets préconisent l'organisation d'usines où les ouvriers trouveraient du travail.

Dans les grands centres, il est certain qu'il n'y aura pas de chômage. Les agriculteurs retrouveront leurs terres, les employés, leur place dans le bureau, dans le magasin.

Mais les ouvriers des divers corps d'état, peintres, maçons, charpentiers, menuisiers, etc., etc. qui rentreront dans nos petites cités, sont-ils assurés de trouver, tout de suite, du travail ?

Certes, il y a beaucoup de travaux à exécuter : les entrepreneurs n'attendent que les commandes. Depuis 50 mois, des immeubles, des établissements ont besoin de réparations sérieuses.

Mais la guerre n'a pas, comme l'on dit, arrangé de nombreux propriétaires : les loyers n'ont pas été payés, et la vie chère aidant, ces propriétaires ont dû retarder à des jours meilleurs les réparations à exécuter dans leurs immeubles.

Dans combien de temps pourront-ils faire exécuter ces travaux ? Evidemment, quand leurs ressources le leur permettront.

Cependant, il faudra bien que les ouvriers rentrés dans leurs foyers trouvent du travail, gagnent leur vie. N'est-ce pas là une question primordiale qui doit préoccuper les autorités compétentes ?

Hélas ! malheureusement, cette question est brutale pour nos modestes villes où il n'y a ni grand commerce, ni importante industrie.

On nous a rabâché, bourré le crâne de constructions d'usines, d'exploitations magnifiques ; et tout s'est borné à l'établissement de quelques boîtes qui se sont montées et qui ont disparu comme montent et disparaissent les champignons.

Pourtant, il faudra que les poilus travailleurs mangent, ou alors ce sera l'exode vers les grandes villes. Et nos petits chefs-lieux seront encore plus abandonnés, plus vides, plus ruinés.

N'y a-t-il pas moyen de préparer d'ores et déjà quelques projets, d'ouvrir des chantiers en prévision du retour prochain des démobilisés ?

La question est urgente ; elle est d'un intérêt capital pour les travailleurs, pour la vie même de nos cités déjà si désertées !

Citation à l'ordre de l'armée

Nous relevons avec plaisir la belle citation suivante à l'ordre de l'état-major de l'armée dont a été l'objet notre compatriote Henry Picquet, capitaine, chef de service automobile de l'armée française de Belgique :

« Officier de premier ordre, intelligent, dévoué, ayant un esprit précis et méthodique et d'excellentes qualités de commandement. S'est particulièrement signalé comme adjoint à un commandant du groupe d'artillerie aux affaires de la Somme, de juin à décembre 1916, et de l'Aisne en avril 1917.

« Passé dans le service automobile, n'a cessé d'être un précieux auxiliaire du commandement et a, en maintes circonstances, surveillés transports et assuré des liaisons sous le feu de l'ennemi, notamment à Ostel et Laffaux en octobre 1917, à Château-Thierry le 19 juillet 1918, à Fère-en-Tardenois le 2 août 1918. »

Nous adressons nos bien vives félicitations au vaillant capitaine qui est un ancien élève du lycée Gambetta, et qui est ancien maire de la commune de Pradines.

LE 26 NOVEMBRE

C'est le 26 novembre que l'Alsace-Lorraine doit être totalement occupée par les troupes françaises.

La municipalité de Cahors, voulant fêter dignement cette date mémorable, organise, avec le concours de quelques Cadurciens compétents, pour le 26 au soir, une fête populaire qui comprendra un numéro inédit et intéressant.

Au dernier moment, nous recevons les notes suivantes, que nous insérons en supprimant d'autres locales :

APPEL DU MAIRE

Chers Concitoyens,

Nos soldats victorieux sont rentrés dans Metz et Strasbourg délivrés. L'Alsace-Lorraine tout entière est redevenue Française. Sur le Rhin affranchi flot-tent librement nos trois couleurs.

« Le jour de gloire est arrivé ». C'est le jour de la justice imminente, réparatrice des violentes spoliations qu'avait prédit notre Gambetta. Il l'avait prévu quand, représentant des provinces, aujourd'hui ramenées à la patrie commune, il n'avait pas voulu consentir à ce qu'elles nous fussent arrachées.

Cahors ne doit, plus qu'aucune autre ville, de le marquer par une manifestation solennelle, puisqu'en ce jour triomphal le pays et se réalise l'inévitable espérance d'un de ses plus grands enfants.

C'est pourquoi nous avons décidé que le mardi 26 novembre sera la commémoration de la libération du territoire et du retour de l'Alsace-Lorraine.

Tous nos concitoyens s'empresseront vers ce devoir patriotique. Il sera un hommage à nos vaillants soldats, une reconnaissance pieuse à ceux qui, tombés trop tôt, n'ont pas vu l'heureuse récompense de leur sacrifice.

En conséquence, le mardi 26 novembre les édifices publics seront pavosés aux couleurs Françaises et Alliées. Le soir, ces édifices seront illuminés, un grand défilé aux flambeaux, escortant des chars lumineux, suivra nos principales rues.

Nous vous invitons à pavosier et à illuminer vos maisons. Votre adhésion unanime fera plus éclatant l'hommage que nous devons à tous ceux qui, par leur volonté, leur génie, par le sacrifice de leur vie, ont reconstruit la grande France.

Le Maire,
CARLIN (1^{er} Adjoint).

La Commission des fêtes de la célébration du retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France a l'honneur de prier les personnes qui possèdent une bicyclette et qui désireraient prêter leur concours au Défilé lumineux, de vouloir bien se faire inscrire, avant lundi 25 novembre, chez M. Mauries, boulevard Gambetta, il leur sera fourni, à titre gracieux, pour leur participation à cette fête patriotique, le matériel, les lanternes et bougies qui leur seront nécessaires.

RUE DE LA LIBERTÉ!

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, le Conseil Municipal de Cahors a rendu un bel hommage à Georges Clemenceau, aux maréchaux Joffre et Foch en donnant leurs noms à des rues de la ville.

Une simple réflexion à ce sujet : le choix des rues Fénelon (étant donné que nous avons les Allées Fénelon) et de l'Hôtel-de-Ville est bon ; mais débaptiser la rue de la Liberté est peut-être moins heureux.

C'est parce que ces grands Français ont sauvé la « Liberté » du monde, qu'on leur rend partout un hommage de reconnaissance, d'admiration. Alors, pourquoi effacer d'une de nos rues ce mot de Liberté qui fait partie intégrante de la devise française, inscrite sur tous nos monuments publics ?

Au surplus, il faut se souvenir que si la rue de la Liberté fut ainsi appelée, c'est au lendemain de la chute de l'Empire, après nos désastres de 1870, alors que la France se mettait au travail pour réparer les ruines de la guerre qu'elle avait failli sombrer.

Liberté, simple mot, si l'on veut, mais mot vibrant qui enthousiasme, pour lequel des millions d'hommes ont lutté, souffert, ou sont morts ! Ce mot-là, terreur des tyrans, ne devait pas être effacé.

Pour le tabac

Un de nos lecteurs nous prie de demander pourquoi le rare tabac mis en vente est toujours presque toujours du tabac de luxe, et presque jamais du tabac ordinaire, ce qui, ajoute notre lecteur, gène énormément, les gens qui ont des modestes ressources.

Au moment même où nous recevons la lettre de notre correspondant, nous lisons dans les *Informations Parisiennes* les lignes suivantes :

« Il y a, dans le Port de La Palice, des balles de tabac en feuilles qui pourrissent et auxquelles les passants ne se gênent pas de puiser pour bourrer leur pipes. »

Voilà certainement la raison qui motive la crise du tabac ordinaire. Et c'est, en effet, bien regrettable.

Préfecture

M. Second, préfet des Basses-Pyrénées est nommé préfet de la Meurthe et Moselle.

C'est avec plaisir que nous enregistrons cette nomination qui est un bel avancement pour M. Second qui fut préfet du Lot où il compte toujours de vives sympathies.

SOUVENIR FRANÇAIS

Monsieur Chéry nous écrit :
Monsieur le Directeur,
Veuillez vous me permettre de vous dire toute la joie et l'émotion que vous avez causées en publiant *in-extenso* « ma Glorification des Morts de la guerre », le 1^{er} novembre.

Il ne s'agit pas de moi, en ce moment, je veux simplement vous remercier, parmi les nombreuses lettres que j'ai reçues, ces lignes qui reflètent la joie glorieuse et tri-te — la joie qu'a éprouvée une famille — loin de Cahors.

Cher Monsieur,
C'est avec une profonde émotion que j'ai lu votre discours, tissé d'héroïques souvenirs, étincelant de gloire, alerte comme un assaut, ailé comme la victoire, vaillant et fier comme la France.

Ah ! combien les cœurs quercynois ont dû battre ! Heureux ceux qui vous ont entendu.
Merci pour nous tous ! vous avez fleuri la mémoire d'un enfant qui honora sa patrie et ses maîtres et qui tomba joyeusement pour un idéal sacré.

Louis CATHARY.

Remise de décorations

Au cours d'une remise de décorations, qui a eu lieu mardi matin à Montauban, M. le colonel Jaguin, a décoré de la médaille militaire le capitaine Dupontis, du 207^e, et de la croix de guerre le sergent Arnal, du 207^e.

P. T. T.

M. Joandin, commis des P. T. T., à St-Chamond est nommé à Cahors.

Le Fanion du 7^e

Liste de souscriptions pour l'achat d'un Fanion d'Honneur du 3 ^e bataillon du 7 ^e de ligne :	
Listes précédentes.....	143 50
Mlle Marguerite Lescurie, pour son père, caporal au 3 ^e bataillon 10 ^e compagnie.....	2 »
M. Astruc, marchand de fer... 5 »	
M. Labie..... 5 »	
MM. Bonsol et D ^e De Lapize... 5 »	
Anonyme..... 10 »	
M. Paul De Fontenille, grand blessé..... 5 »	
M. Penchat..... 5 »	
M. Dou, ingénieur en chef... 5 »	
Mlles Lacombe..... 5 »	
Mlles Louise et Jeanne Baudel. 5 »	
3 anonymes..... 5 »	
M. Chaussade, professeur de 1 ^{er} au Lycée..... 5 »	
Un mobilisé de la classe 1889... 1 »	
M. le commandant Panouze... 5 »	
M. Mazières, conseiller général 5 »	
M. Blanchet, Hôtel du Midi... 5 »	
Un patriote..... 2 »	
M. Grimal, président du tribunal civil de Cahors..... 20 »	
M. H. Dizier, directeur du service des tabacs..... 5 »	
M. Rajado, capitaine de territoriale à Cahors..... 5 »	
Anonyme..... 5 »	
Mme Pélapat, tailleur..... 1 »	
Mlle Pélapat..... 1 »	
Mlle Cantagrel..... 1 »	
Un anonyme de la classe 1885... 1 »	
M. Daynard..... 5 »	
Société des Etudes du Lot..... 10 »	
M. Rey, sénateur..... 20 »	
Mme Accelin..... 1 »	
Un anonyme..... 1 »	
M. l'abbé Lauda, curé du Sacré-Cœur..... 5 »	
Anonyme..... 5 »	
M. Isidore Cazès, biscuitier à Lyon..... 10 »	
Mlle Rosa Périé, de Soulmès... 2 »	
M. Alexandre Bessières, négociant..... 5 »	
M. Bernard Fialherd..... 5 »	
M. Garrigue, ancien commis principal des P. T. T..... 5 »	
Total 337 »	

Notre appel a été entendu. Nous remercions les souscripteurs et nous remettons les sommes reçues à M. Chéry qui nous avait demandé d'ouvrir cette souscription. D'accord avec le bataillon du 7^e intéressé, il emploiera la somme dans le but indiqué.

Collège de filles

La rentrée des jeunes élèves des classes primaires des collèges de filles aura lieu le lundi, 25 novembre ; la rentrée des élèves des classes secondaires aura lieu le lundi, 2 décembre.

Lycée Gambetta

Le Proviseur du Lycée Gambetta a l'honneur d'informer les familles que la rentrée des élèves internes aura lieu le dimanche 1^{er} décembre à l'heure réglementaire et que les classes reprendront le lundi 2 décembre à 8 heures.

Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer la population que la distribution des feuilles de tickets de pain pour le mois de décembre sera faite par lettres alphabétiques.

Les chefs de ménage dont le nom patronymique commence par les lettres A, B, C, devront se présenter les 22, 23, 24 novembre courant.

M à L, les 25, 26 et 27 novembre.
M à Z, les 28, 29 et 30 novembre.

Prière de vouloir bien, pour faciliter la tâche des distributeurs, et éviter ainsi des erreurs regrettables, mettre en tête de toutes les cartes à présenter celle du chef de ménage.

Note importante. — Il est expressément recommandé aux personnes qui retireront les feuilles de tickets d'en vérifier attentivement le nombre car il ne sera tenu aucun compte des réclamations qui pourraient se produire.

Cour d'assises du Lot

Voici la liste des jurés qui siègeront à la prochaine session des assises qui s'ouvriront à Cahors le 9 décembre, sous la présidence de M. Beyries, conseiller à la cour d'Agen ; assesseurs, MM. Grimal, président du tribunal civil de Cahors et Cuniac, juge au même siège :

Jurés titulaires. — MM. Auguste Descargues, maire de Saint-Cirgues ; Lucien Mourlon, maire d'Autoire ; Félix Méjezeau, maire de Caniac ;

François Erignoux, commis des ponts et chaussées à Figeac ; Paul Bories, architecte à Figeac ; Marcel Salgues, notaire à Peyrilles ; Isidore Darnis, propriétaire à Vayrac ; Joachim Claret, industriel à Souillac ; Baptiste Vilhes, greffier à Gramat ; Adrien Delpech, propriétaire à Fraysinet ; Henri Henry, propriétaire à Faycelles ; Cyprien Verdé, maire de Fraysinet ; Elot Porte, maire de Carennac ; Alfred Demeaux, cultivateur à Valprionde ; Jean Coutur, tailleur à Lagardelle ; Edmond Pons, vétérinaire à Luzec ; Jacques-Auguste Sahuc, horloger à Castelnaud ; Joseph Bramel, banquier à Cajarc ; Jean-François Vaur, propriétaire à Miers ; Jean Bergerol, secrétaire de mairie à Souillac ; Pierre Bédines, cultivateur à Francoules ; Henri Rouffix, receveur-bruciale à Limogne ; Emile Coudere, agriculteur à Saint-Géry ; Auguste Dujol, maire de Saint-Cernin ; Paul Taillade industriel à Gourdon ; Joseph Delrien, commis des ponts et chaussées à Cahors ; Gustave Castanié, docteur médecin à La-tronquière ; Joseph Fréjaville, propriétaire à Camburat ; Jean Crayzac, propriétaire à Puy-Evêque ; Babuel-Peyrissac, médecin à Cahors ; Pierre Bennet, maire de Gagnac ; Paul Bernié, cultivateur à Saint-Médard ; Jean Gagnaire, chef de gare en retraite à Souillac, Alaux-Berniac, négociant à Fontanes ; Honoré Charles, forgeron à Cabrerets.

Jurés suppléants. — MM. Pierre Lestande, charpentier à Cahors ; Louis Boyssou, retraité à Cahors ; Antoine Cassan, cordonnier à Cahors ; Ernest Labro, contrôleur des contributions directes à Cahors.

Deux affaires seront jugées au cours de cette session.

La première affaire est celle d'un nommé Alazard, propriétaire à Lebreil, qui a tué un de ses voisins, le nommé Cance, avec lequel il vivait en mauvaise intelligence.

La deuxième affaire amènera devant le jury le nommé Pierre Tournemire, d'Autoire, qui au cours d'une violente discussion, précipita dans l'eau, son adversaire Lavergne, âgé de 80 ans.

Nouvelle carte d'alimentation
Il est rappelé que les fiches spéciales dont les Mairies sont approvisionnées, en vue de l'établissement de la nouvelle carte d'alimentation doivent, après avoir été remplies par les intéressés, être déposées, le 22 novembre, à la Mairie de la commune où chacun aura passé la nuit précédente.

Cette règle s'applique aux personnes qui auront été, cette nuit-là, hors de la commune où ils résident habituellement. Toute négligence apportée dans l'accomplissement de cette importante formalité entraînera un retard dans la délivrance de la nouvelle carte qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

La demande tendant à ce que la carte soit remise à l'intéressé en un lieu autre que celui où il aura déposé sa déclaration, doit être formulée sur la fiche elle-même ; et à cet effet, les indications du verso doivent être remplies par le déclarant ; toute demande postérieure ne pourra obtenir satisfaction. Les consommateurs ont donc le plus grand intérêt à remplir leur fiche avec exactitude et précision ; à défaut de quoi, ils se priveraient eux-mêmes des facilités qui leur sont données en vue de recevoir leur carte sans dérangement et au lieu de leur choix.

Praayssac

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort d'un bien brave citoyen de notre commune M. Bataille. Depuis quelques semaines, l'état de santé de M. Bataille était préoccupant, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi brusque. M. Bataille avait été cruellement frappé par la mort d'un de ses fils, tué champ d'honneur, il y a 3 mois.

Nous saluons la mémoire de ce brave homme, qui jouissait de la sympathie de tous ceux qui le connaissaient et nous adressons à sa famille, à son fils, représentant de la maison Paulus, de Cahors, nos bien sincères condoléances.

Vers

Citation. — Avec le plus grand plaisir nous recevons le texte de la 2^e citation obtenue par notre ami Antonin Fayret, élève aspirant au 26^e d'artillerie :
« Téléphoniste dévoué et consciencieux qui joint à un zèle inlassable, le plus grand courage et le plus grand sang-froid.

A assuré sous les tirs ennemis les plus violents, les liaisons téléphoniques pendant les dernières opérations. »

« Notre excellent compatriote toutes nos plus vives félicitations. »

Saint-Félix

Légion d'honneur. — Notre sympathique compatriote, Ramond Emile, lieutenant au « régiment de travailleurs sénégalais, beau-fils de M. Teysédou, propriétaire à Bel-Air, commune de St-Félix, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur avec la magnifique citation ci-après :

« Officier d'un courage et d'un sang-froid remarquables. A pris le commandement d'une compagnie qui ayant subi un violent bombardement par obus toxiques, depuis plus de 2 jours, avait besoin d'un chef énergique pour la maintenir et la réorganiser sur la position. S'est acquitté de cette tâche avec un dévouement au-dessus de tout éloge et est tombé à son poste de combat la jambe brisée par un éclat d'obus. »

Au vaillant officier et à sa famille nos plus vives félicitations. D.

Rocamadour

Notre compatriote Léon Bouvié, originaire de Rocamadour, vient de recevoir la croix de guerre avec la citation suivante :

« Excellentsoldat,courageuxetdévoué ; gravement blessé en surveillant la ligne ennemie sous un violent bombardement. »

Nos félicitations à ce brave compatriote.

Souillac

Mort au champ d'honneur. — Nous apprenons avec regret la mort au champ d'honneur de notre jeune compatriote Maurice Faugère.

Maurice Faugère qui était attaché au service de l'aviation, avait combattu au Maroc et sur le front occidental. Il était titulaire de la médaille du Maroc, de la médaille de Ouissan-Alouite, et de la croix de guerre avec plusieurs palmes et avait été l'objet de plusieurs citations à l'ordre du jour.

C'était un brave, pour lequel les chefs avaient une grande estime et les camarades une vive amitié.

Depuis 4 ans, il était au front et hélas ! il n'eut pas sa part de la suprême satisfaction qu'il avait, toujours désirée, profiter de la belle victoire que lui et ses camarades ont tant contribué à remporter.

Nous saluons la mémoire de ce vaillant et regrettable compatriote, et nous prions sa famille de vouloir bien agréer l'expression de nos bien vives condoléances.

NOS DEPECHEES

Paris, 11 h. 42.

A Bruxelles

De Bruxelles : Un télégramme, transmis par Dunkerque dit que l'arrivée des gendarmes et des troupes belges, ainsi que le départ des derniers Allemands, ont rendu le calme à Bruxelles. Le retour du bourgmestre Max provoqua un enthousiasme qui, depuis, va grandissant. La ville est pavée et joyeuse. La rentrée des souverains, demain, sera une très grande fête.

Le gouvernement Belge quitte Bruges. Il rentre à Bruxelles ce soir. On croit qu'il ouvrira les Chambres demain à 3 h., après le défilé de la 6^e division.

Le nouveau Cabinet Belge comprendra MM. Brocqueville, ministre de l'Intérieur et Anseele, socialiste gauchiste, très populaire.

Dans le pays Wallon

Des Liégeois, arrivés hier à Bruxelles, disent que le pays wallon est et restera calme. Mais il attend impatientement le départ des derniers Boches.

La marine américaine

De Washington : Le programme naval américain prévoit la construction, d'ici 3 ans, de 10 superdreadnoughts, 6 croiseurs et 140 autres navires.

La misère en Autriche

De Zurich : Entre Linz et Innsbruck des gardes rouges visitent les trains et retiennent les voyageurs.

Le trajet entre Vienne et la frontière Suisse demande 36 h. Il est impossible de se ravitailler en cours de route.

A Vienne on abat les chevaux pour alimenter la population. La misère est effroyable. L'Entente seule peut sauver, désormais, ce pays.

LA HOLLANDE

Laisse toujours passer les Boches...

D'Amsterdam : Les troupes allemandes, retour de Belgique, continuent à traverser le Limbourg hollandais. 2.000 fantassins passeront hier à Maestricht ; 60 autos et 1.000 hommes y passeront aujourd'hui.

Loustalot et Comby

Les inculpés Loustalot et Comby ont été transférés, ce matin, au quartier des détenus politiques.

Paris, 13 h. 35.

M. Poincaré dans la Meuse

Le Président et Mme Poincaré ont visité, hier, et secouru les populations délivrées au nord de la Meuse. Ayant traversé Verdun, ils se rendirent à Etain, par la route encombrée de réfugiés Russes ou soi-disant tels que les Boches chassent en France. Ils visitèrent Boulligny, Opincourt. Le Président fut reçu à Montmédy par la foule et les troupes américaines. Il se rendit à l'Hôtel-de-ville et dut prendre la parole. Il invita les autorités à déjeuner. Il continua ensuite à visiter les localités. A Stenay, il passa en revue les troupes américaines. Il est rentré ce matin à Paris.

Situation financière critique en Allemagne

De Berne : Un consortium destiné à soutenir le cours des emprunts de guerre allemands sera constitué par la Reichbank et les banques privées. La crise financière s'alourdit de jour en jour. Le ministre des finances déclare qu'il est impossible d'arrêter le programme fiscal avant la réunion de l'Assemblée nationale.

Les explications de Persius

De Berne : Le Capitaine Persius, dans le *Berliner Tageblatt*, tente d'expliquer l'origine de la révolution. Il la suppose dans le mécontentement des équipages de la flotte sous-marine qui se rendirent compte de l'inutilité de leurs efforts. Dès 1917, les équipages de haute mer, également avaient le même avis. Tirpitz et von Cappel ont une grande part de responsabilité par leur bluff. D'autre part, les marins allemands furent désespérés par les traitements qu'on leur infligeait.

A Berlin

De Bâle : Il semble que les socialistes allemands veulent, avant l'Assemblée Nationale raffiner l'esprit révolutionnaire des classes ouvrières.

Le Kronprinz

Il se confirme que le Kronprinz s'établirait dans l'île Wieringen.

Comment choisir ?

Faire un choix utile entre tous les remèdes vantés, dans les affections des bronches et des poumons, n'est pas facile. Que nos lecteurs nous permettent donc de leur indiquer la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est le seul remède connu qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et qui guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 35 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

L'Emprunt de la Libération

et le prestige de la Victoire

Les intérêts matériels français bénéficieront largement de la Victoire. A la richesse de notre pays, doit s'ajouter avant peu de jours l'appoint considérable de trois départements dotés d'un sous-sol où abondent les gisements miniers, d'un sol extrêmement fertile et d'une population de près de deux millions d'habitants laborieux et économes. Ainsi, par quatre mois de succès militaires ininterrompus, le gage des créanciers de l'Etat s'est-il notablement accru.

« Mais ce n'est pas tout. Le retour aux conditions normales du temps de paix, la création de richesses et de capitaux nouveaux ; — et l'on sait que l'Economie politique désigne précisément sous le nom de « capital » une richesse destinée à produire une autre richesse — font que le loyer de l'argent accusera avant peu une tendance rapide au fléchissement. Cela revient à dire que, le taux de l'intérêt diminuant, ce n'est certainement pas à 5,65 % que seront émis dans l'avenir les Emprunts jouissant de garanties comparables à celles de l'Emprunt de la Libération. »

« Profitez de l'occasion exceptionnelle qui nous est offerte de souscrire maintenant au Quatrième Emprunt de la Défense Nationale. »

Emprunt 4 00

DE LA DEFENSE NATIONALE

La BANQUE DE FRANCE

reçoit les souscriptions

HUILE olive pure douce... 57,50
olive Nice extra... 57,150
table blanche douc 53,50
les 10 litres fco, estagion 5 fr. en sus, m. p. ou rembt.

SAVON 72 0/0 extra, 40 fr. 10 k. franco. Au Pourvoyeur, 28, boulevard du Muy, Marseille.

ORANGES EN VENTE

Premier arrivage de Valencia, 1642 contant, trois arrivages par semaine par Vapeur direct. V. GARCIA F. Grand. Hotel, Cete.

Conserves et Salaisons en gros

Montalella, le kg 8 fr.; Saucissons viennois, le kg 10 fr.; Saucissons façon Arles, le kg 12 fr.; Jambons boîte cuir, sans os, le kg 13 fr.; Saucissons Amérique pure porc en caisse de 25 k., le kg 7,60; de 12 k., 7,20. S'adresser : H. Tourcier, 67 Grande Rue, Marseille.

Etude de M^e MALET

NOTAIRE A CAHORS

Première Insertion

Suivant procès-verbal d'adjudication dressé par M^e Malet, notaire à Cahors les 14 et 15 novembre 1918, M. Louis Galou dit Paul, cafetier, demeurant à Cahors a vendu aux enchères et au détail le matériel de café qu'il exploitait à Cahors, boulevard Gambetta n^o 67 bis, et connu sous le nom de « Café de Bruxelles ». Pour les oppositions, le domicile est élu en l'Etude de M^e Malet.

Avis est donné qu'une exécution de l'arrêté de loi du 17 mars 1900, les créanciers du vendeur devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix, au domicile sus-indiqué, dans les 10 jours qui suivront l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier avis, MALET, notaire.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE CAHORS

85, BOULEVARD GAMBETTA, 85

Emprunt National 4 00 1918

Les souscriptions sont reçues sans frais à l'Agence de Cahors et aux bureaux auxiliaires de Souillac et de Gourdon

En vue de faciliter le grand travail auquel vont donner lieu les opérations du nouvel Emprunt National, les porteurs de fonds Russes qui ont leurs titres déposés à la Société Générale, soit en dépôt libre, soit pour renouvellement, sont invités à nous donner le plus tôt possible leurs instructions en ce qui concerne les coupons Russes, dont emploi peut être fait en souscription au Nouvel Emprunt National.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 3

LA GRANDE ÉPREUVE

PAR

M. DESCHAMPS

CHAPITRE PREMIER

L'ÉLUE

(Suite)

Je suis du monde de ceux qui ont du cœur. Vous me demandez pourquoi je vous ai aimée ? Il m'est impossible de vous répondre. Pour votre sensibilité, pour votre sincérité et votre simplicité. On est attiré vers un fleur par la perfection de sa forme et retenu vers elle par le parfum qui est son âme, par un parfum que l'on ne soupçonnait pas et qui est infiniment captivant. Je vous ai aimée comme l'étoile luit, comme l'eau coule, comme le vent passe, comme le feu brûle, par destination. Je ne puis pas faire autrement et je n'ai à cela aucun mérite : c'est mon essence et ma nature...

— Mais comment n'avez-vous distinguée parmi les autres jeunes filles ?

— Il y en a donc d'autres ? Je n'ai pas remarqué. J'ai passé en étourdi

le goût des aventures, du mouvement et surtout de l'inconnu et cependant je me pliais docilement à sa volonté quand il m'interna dans un lycée où j'étais, où je fis de médiocres études et je consentis à lui promettre que je dirigerais l'usine après lui, bien que n'ayant que fort peu d'aptitudes pour la vie sédentaire et monotone qui sera la mienne.

J'ai cédé toujours à toutes ses volontés, par veulerie, par indifférence ; pour n'avoir pas à supporter le poids d'une responsabilité ; mais quand il s'agit du bonheur de toute ma vie, je veux moi-même prendre une initiative.

— Et si cette initiative déplaît à votre père ?

— Elle n'en sera que plus intéressante. J'appelle de tous mes vœux les épreuves pour que le triomphe en ait plus de prix. Il me semble qu'un amour persécuté n'en est que plus violent. Je veux être le maître de mes principes et de mes sentiments ; mon âme ne sera point asservie à une autre autorité que la vôtre, sous laquelle elle s'est volontairement inclinée.

Rassurez-vous, Madeleine, mon père est un homme d'affaires qui pourvu que son usine fonctionne et que ses intérêts soient prospères, se désintéresse complètement de tout le reste.

Il n'a pas d'autres désirs que celui de posséder une usine modèle, pourvue de tous les perfectionnements et du plus parfait outillage. Il est ambitieux, mais son ambition me laisse

la libre disposition de mon cœur qui ne peut lui être d'aucune utilité.